



Saumon d'Auvergne



2002 - A. LECHÉLON ©

Année 2004 - Numéro 7

Mars 2004

Magazine d'information et de liaison édité par :

L'Association Protectrice du Saumon Loire - Allier

Fondée en 1946 - Agréée au titre de l'environnement en 1999

Directeur de Publication Paul BRUNET - Dépôt légal en Préfecture du Puy de Dôme

Siège Social : 2, Chemin des Coustilles 63340 LE BREUIL SUR COUZE © APS 2002 - Droits réservés

Dans ce numéro :



2003 : Satisfactions,
leçons à retenir...



Canicule !
Suite...



Aménagements à
Vieille Briande



Situation
du Saumon en
2004 !



Nitrates...
Incubateurs...
Blessures...



Décembre 2003 - L'Allier en crue à Limons

Photo APS

Le Mot du Président...

Chers (es) adhérents (es) et sympathisants (es), je vous adresse mes vœux les plus sincères d'heureuse année 2004, pour vous-même, et ceux qui vous entourent.

L'année 2003 qui vient de s'écouler, aura été marquée sur l'ensemble du bassin Loire - Allier par des extrêmes climatiques, sécheresse estivale et crue dramatique en fin de saison. Pour autant, cette crue importante, a été favorable à la migration, puisque des sauts de saumons ont été observés fin décembre 2003 au

Pont Barrage de Vichy. En outre, cette masse d'eau a permis de disperser le bouchon vaseux et de purifier l'estuaire.

La migration 2003 avec 1238 saumons comptabilisés au Pont Barrage de Vichy (source LOGRAMI) ne peut-être qu'encourageante pour l'avenir. Cet avenir nous le voyons de bon augure, puisque 2004 verra le premier impact de la salmoniculture du Haut Allier à Chanteuges. Avec les importants déversements d'alevins et de saumoneaux qui en proviennent, 2004 devrait être une année charnière. Cette salmoniculture est vraiment un outil indispensable au repeuplement de

Le saumon un patrimoine, une valeur économique pour l'Auvergne

Le Mot du Président (Suite)...

notre chère rivière Allier. Elle doit monter en puissance sur le stockage des géniteurs sauvages et permettre d'évacuer les saumons « enfermés ». Mais pour cela on doit augmenter le coefficient de prélèvement de saumons sauvages, actuellement de 10%. Le piégeage de printemps doit également être intensifié, dans l'attente de la mise en place du piège au Pont Barrage de Vichy, qui permettrait de régler certains problèmes.

La montée en puissance de la salmoniculture en stockage et production, nous aura permis d'intervenir physiquement au marquage des smolts de la saison 2004, par l'ablation de la nageoire adipeuse. Cette opération permet de les identifier au retour lors de leur passage dans la chambre de visualisation de Vichy, et d'avoir une idée sur le coefficient de retour. Le marquage a mobilisé 11 personnes / jour sur 8 jours. Notre association y a participé activement avec deux adhérents par jour. Je remercie particulièrement toute l'équipe qui a donné de son temps pour cette action.

Actuellement, se sont 138 saumons sauvages qui sont stockés à la salmoniculture de Chanteuges pour une possibilité d'accueil de 3 à 400 géniteurs. L'établissement dispose de 35 bacs pouvant recevoir entre 10 et 15 saumons chacun. (Source Lucien Jonard, directeur de production à la salmoniculture de Chanteuges)

L'apport de production de la salmoniculture pour 2004 sera le bienvenu pour compenser les pertes des frayères, engendrées par la dernière crue.

Pour rester dans le cadre des satisfactions, nous avons apprécié la prise en charge de la commission « migrants » de la Fédération de Pêche du Puy de Dôme par H. Mineot. L'assemblée générale annuelle de la commission, qui a eu lieu en décembre 2003 au siège de la Fédération a été très constructive.

Notre association a relancé le réaménagement du barrage de Vieille Brioude qui depuis des années bloque la migration montante des saumons par faible débit de la rivière Allier. Une réunion a été organisée sur le site le 28 Janvier 2004 entre le propriétaire, le CSP, le SMAT, et l'APS représentée par P. Brunet, J.P. Cubizolles, président et vice-président, qui par délégation représentaient également M. Solilhac Président de la Fédération de Pêche de la Haute Loire. Une stratégie de réaménagement a été initiée et chiffrée avant la recherche de financement à laquelle nous participerons pour avoir un droit de regard sur cet ouvrage.

Et pour poursuivre la note optimiste, le projet pêche pour une réouverture prochaine paraît en bonne voie. Il sera conditionné par la stabilité des montaisons avec l'impact de salmoniculture de Chanteuges, par ses déversements d'alevins et de smolts.

Nous y croyons et y travaillons pour la saison 2005...

Le Président
Paul BRUNET

*Brèves - Brèves - Brèves**Survie en mer :*

A l'initiative de L'O.S.C.A.N. un programme scientifique pour rechercher les causes de mortalité marine du saumon en mer est lancé. Une très grande variété de facteurs est probablement la cause de cette mortalité, cela demandera un effort de recherches multidisciplinaires. Le budget est estimé à 6 millions d'euros par an.

Cormorans :

L'augmentation constante des effectifs du grand cormoran en France depuis 20 ans conduit cette espèce à étendre de plus en plus sa répartition géographique hivernale dans des zones où elle n'était pas présente habituellement. Les conséquences sur la faune piscicole des cours d'eau de la Haute Loire sont importantes et la situation n'évolue pas favorablement. Compte tenu de la valeur patrimoniale des cours d'eau du département qui abritent notamment la truite fario, le saumon atlantique et l'ombre commun, le Conseil Général de la Haute Loire, réuni en assemblée plénière le 2 février 2004, appelle solennellement l'attention des pouvoirs publics sur les dégâts provoqués par le grand cormoran. Il a émis le vœu que le plan de gestion annuel permette une meilleure régulation de cet oiseau piscivore afin de limiter la destruction de la faune piscicole. L'assemblée départementale souhaite une augmentation des quotas de tirs de cette espèce aussi bien sur la rivière Allier que sur la Loire. L'APS se satisfait pleinement de ce vœu et soutient l'action du Conseil général de la Haute Loire pour une meilleure régulation de l'espèce.



CUIR CENTER

Le n°1 du salon cuir.

L'année 2003 : Un motif de satisfaction, une leçon à retenir...

- 1-) Printemps : Une montée de saumons, exceptionnelle.
 2-) Été : Une sécheresse désastreuse.
 3-) Automne : Des inondations et une crue catastrophique pour les frayères.

Nous ne connaissons pas encore le résultat de cette équation, mais nous pouvons présumer sans grands risques d'erreurs, que la première fonction précisément quantifiée par comptage a été fortement diminuée par les deux inconnues suivantes. Autrement dit : c'est à « Dame Nature » que revient le dernier mot, ce qui ne signifie pas pour autant que l'homme n'a pas son mot à dire lui aussi.

Souvenez vous, dans le N°3 de « Saumon d'Auvergne » (octobre 2002) j'exprimais la nécessité de constituer à Chanteuges le plus rapidement possible une banque de géniteurs sauvages de 600 poissons, en l'espace de 3 ans. Une telle opération aurait permis d'atteindre le plein rendement de la salmoniculture avec des géniteurs reconditionnés dans un moindre délai. J'ajoutais en terminant : « Pêcheurs qui lisez ces lignes, conservez les précieusement, ... nous aurons sûrement l'occasion d'y revenir. ». L'occasion ne s'est pas fait attendre, avec les écarts climatiques que nous avons connus à l'été et à l'automne 2003. Il faut bien constater que les saumons avaient plus de chance de se reproduire à Chanteuges que dans les conditions malsaines de la rivière.



Photo APS

29 04 2003

capture de géniteurs à la Bajasse à BRIOUDE. Ces poissons ont eu de meilleures chances de se reproduire à Chanteuges que dans l'Allier

Faut-il considérer cette situation comme étant exceptionnelle et non susceptible de se reproduire dans un proche avenir ... ? La réponse est non ! Les changements climatiques que nous vivons présentement nous montrent que les conditions extrêmes se produisent de plus en plus fréquemment, accompagnées d'événements encore jamais vus. C'est ainsi par exemple que la rivière Sainte Anne, un cours d'eau situé près de Québec, n'avait jamais (de mémoire d'hommes et d'archives) coulé en eaux libres au mois de janvier. C'est pourtant le cas en ce début d'année 2004 où la pêche sous la glace a été retardée... faute de glace.

Il nous faut donc agir en fonction de l'expérience vécue et constituer au plus vite cette banque de géniteurs sauvages garante de l'avenir. Quant aux géniteurs enfermés, leur avenir appartient au passé.

Ainsi soit-il...

Guy - Noël CHAUMONT



Photo APS

Ci-dessus, sécheresse désastreuse... ici à Langeac au barrage de l'île d'amour !

... les conditions climatiques nous font vivre des situations extrêmes...

Ci-dessous, Crue catastrophique... quelques mois plus tard à Pont du Château !



Photo APS



2002 - A. LECHÉLON ©

J'aide les actions en faveur du saumon atlantique Loire Allier

J'adhère à l'Association Protectrice du Saumon.

NOM (en lettres CAPITALES) : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : ☎ :

Membre adhérent : 18 € ☐ Membre sympathisant : 23 € ☐

Membre bienfaiteur : 30 € ☐

Ci joint la somme de €

Par chèque bancaire ☐ chèque postal ☐ autre ☐

À l'ordre de l' Association Protectrice du Saumon Loire - Allier

A M. Guy AUGRANDENIS, 3, rue des Grises - 63570 LA COMBELLE

➤ La carte de membre me sera envoyée à réception directement à mon adresse

Canicule !

Suite...

Dans notre précédent numéro de « Saumon d'Auvergne », nous avons longuement évoqué la pénurie d'eau qui a affecté la majeure partie de notre territoire, hormis la Bretagne, la Normandie, le Nord-est, et certain départements de la côte méditerranéenne. Notre région n'a pas été épargnée, bien au contraire, et paradoxalement le seul département n'ayant pas été concerné par au moins un arrêté préfectoral de restriction d'usage de l'eau a été...

Le Puy de Dôme !!!

Foi d'Auvergnat, notre région n'a pourtant pas bénéficié plus qu'ailleurs des largesses du ciel afin d'arroser les prairies et d'alimenter nos pauvres ruisseaux asséchés et nos rivières assoiffées par l'évaporation et les prélèvements.

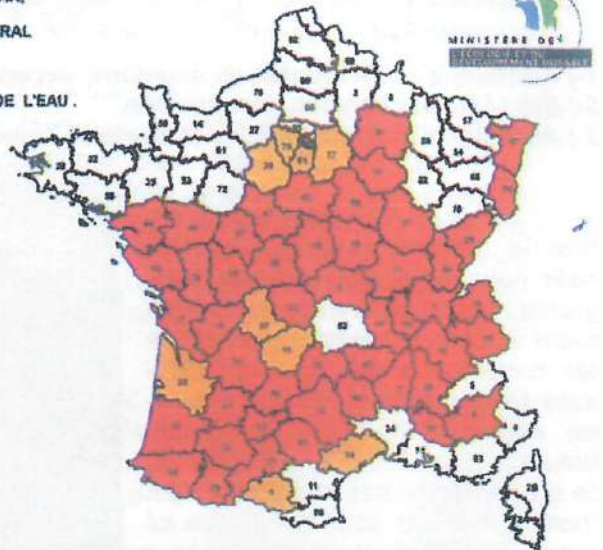
Sur ce point, la carte publiée par le ministère de l'écologie et du développement durable est éloquente. Elle ne peut que laisser dubitatif !

Pourquoi ce régime de faveur, alors que tous les autres départements ceinturant le Puy de Dôme avaient rapidement mis en place des restrictions ? A qui a-t-il profité ?... Mais aurons nous des explications claires et précises sur ce sujet brûlant comme l'était le soleil du moment ?

Le Comité de rédaction

48 DÉPARTEMENTS CONCERNÉS PAR,
AU MOINS, UN ARRÊTÉ PRÉFECTORAL
EN VIGUEUR AU 25 JUILLET 2003
ET LIMITANT CERTAINS USAGES DE L'EAU.

restrictions
■ non
■ planifiées
■ effectives



CARTE ÉTABLIE À LA DIRECTION DE L'EAU, S.D.E.A.P. BUREAU DE LA CONNAISSANCE DES MILIEUX AQUATIQUES, par J.C. SCHÉLER, le 25.7.2003



Arrosages agricoles :

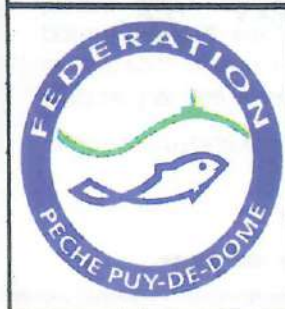
Malgré la sévère sécheresse qui sévit pendant l'été 2003, on a laissé poursuivre les arrosages intensifs !

Ci-contre près des Martres d'Artières, et ci-dessous près de Lignat, mais là on se demande à qui et à quoi le gaspillage profite. Le maïs pousse-t-il sur le



**CRÉDIT AGRICOLE
LOIRE HAUTE-LOIRE**

**CONSEIL GÉNÉRAL
DU PUY-DE-DÔME**



Barrage de Vieille Brioude :

Des travaux en vue pour assurer un meilleur franchissement aux migrateurs...

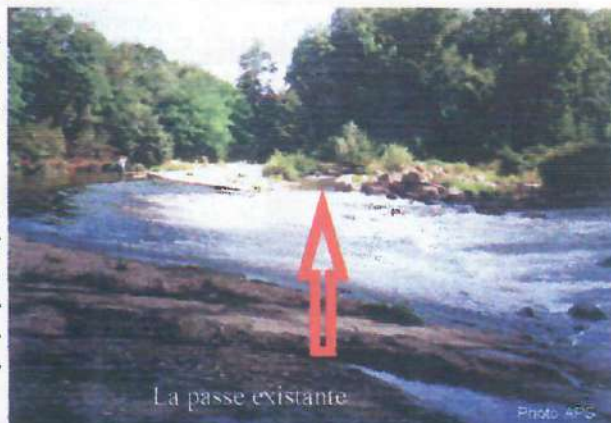
Le 25 août 2003, l'APS avait organisé une rencontre sur le barrage de Vieille Brioude avec M. DUBOIS, propriétaire de l'ouvrage et Patrick MARTIN Directeur de la Salmoniculture de Chanteuges, afin de réfléchir à l'étude d'un projet pouvant faciliter le franchissement de l'obstacle par les saumons.

Le 28 janvier 2004 tous les acteurs concernés par cette action : M. DUBOIS, SMAT du Haut Allier, CSP, et APS se sont retrouvés sur le site. Messieurs SOLELHAC et Patrick MARTIN respectivement de la Fédération de pêche de la Haute-Loire, et Directeur de la Salmoniculture de Chanteuges, empêchés, ont cependant apporté leur soutien à cette action bénéfique au retour des migrateurs vers leurs frayères.

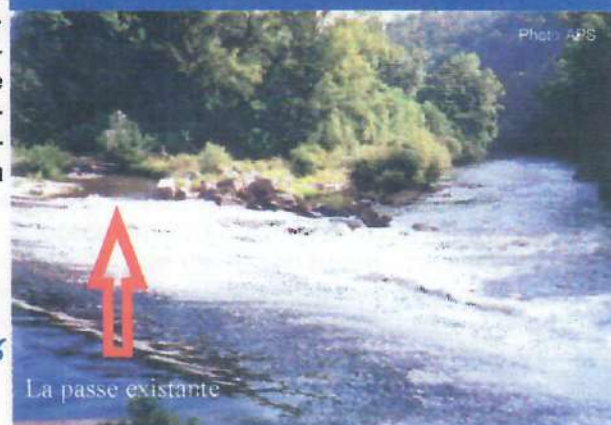
A l'initiative du CSP, des aménagements vont être réalisés quand le plan de financement des travaux sera arrêté. L'APS espère que cette réalisation apportera l'amélioration escomptée et que ce problème récurrent depuis plus de 30 ans sera définitivement résolu. Nous serons vigilants et nous ne manquerions pas d'intenter de nouvelles actions en cas d'échec.

Sans remettre en cause notre contribution à ce louable projet, tout comme la Fédération de Pêche de la Haute Loire nous ne manquons pas de nous étonner. En effet, à la lecture du plan de financement prévisionnel qui a été proposé dernièrement, on s'aperçoit que la participation du propriétaire est bien minime au regard de ses obligations légales résultant de l'article L 432.6 du Code de l'environnement (10% du montant total des travaux, le coût total de l'opération étant prévu au niveau de 53 500 € hors taxe).

Le Comité de rédaction



Le barrage de Vieille Brioude reste un obstacle à la migration des saumons. La passe existante ne donne pas satisfaction. Des travaux devraient y être effectués pour le rendre plus transparent et notamment moins sensible aux fluctuations des niveaux hydrauliques.



Le 28 01 04 le groupe d'étude du projet examine les lieux



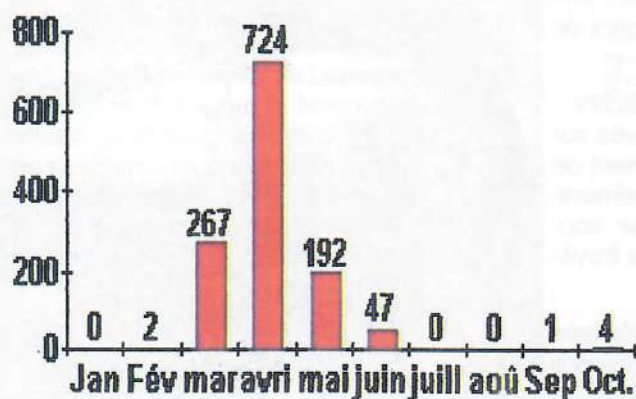
AU FIN PECHEUR
pour toutes les pêches
Jean-Paul GOUTTE - QUILLET
A75 sortie 1 direction CURNON
(Près de Ciné Dôme)
88 avenue Ernest Cristal 63170 AUBIERE
☎ 0473289051
PARKING GRATUIT !

AUTREFOIS

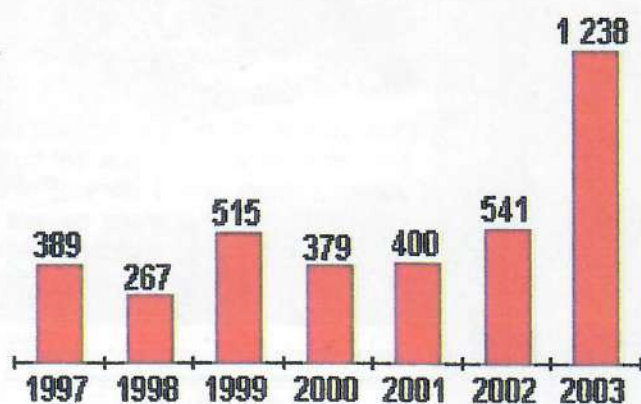


Situation du Saumon de l'Allier en 2004

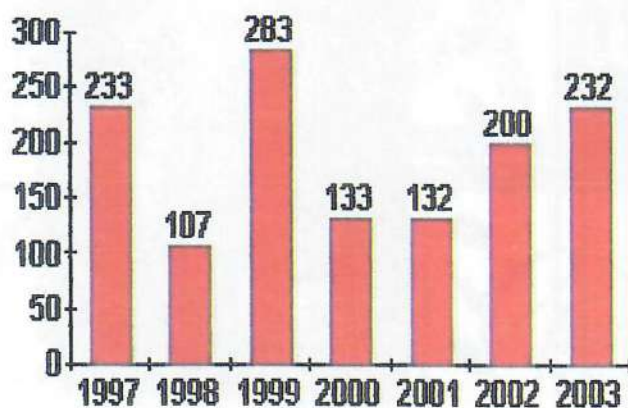
PASSAGES MENSUELS A VICHY EN 2003



NOMBRE DE SAUMONS PASSES A VICHY



3 ETES DE MER



Pour la première fois depuis la comptabilisation des saumons passés à Vichy, il est passé plus de 1000 saumons fin avril. Des témoignages dignes de foi ont indiqué que des saumons (frais montés) étaient présents au niveau de Vic le Comte (département du Puy de Dôme) à Noël 2002. Ces poissons n'ont pas été comptabilisés dans ce graphe, les vannes mobiles du barrage étaient baissées en décembre 2002 et Janvier 2003.



Pont Barrage de Vichy :

La passe rive droite, qui a été empruntée par une partie des 1238 saumons qui sont remontés en 2003

On peut regretter que maintenant que l'obstacle est équipé efficacement les vannes soient baissées et empêchent ainsi une complète comptabilisation du cheptel.

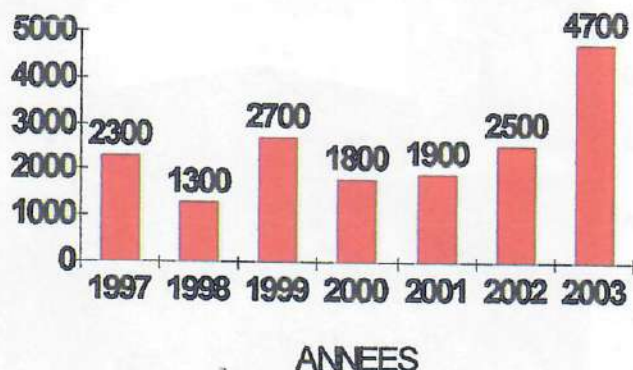
Photo APS

Cette augmentation brusque du nombre de poissons passés à Vichy coïncide globalement au début de la troisième génération, depuis l'interdiction de la pêche en eau douce, de la mise en service des incubateurs de terrain, à des années très favorables à la réussite des frayères naturelles, à une hydraulité favorable de la rivière jusqu'en avril 2003, mais également aux apports de la salmoniculture de Chanteuges.

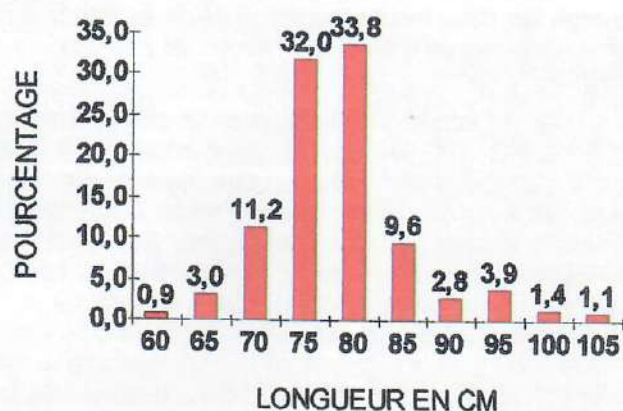


Le nombre de gros saumons représente seulement 19 % de la montaison comptabilisée. Cette population est cependant en augmentation régulière sur les 4 dernières années. Les prochaines années seront déterminantes et indiqueront si nous sommes en bonne voie pour la pérennité de l'espèce. Il est en effet très important que les classes d'âge (deux et trois étés de mer) soient mieux équilibrées, notre saumon d'Allier sera moins vulnérable aux aléas de la nature et aux accidents dus à la non maîtrise des risques de notre société.

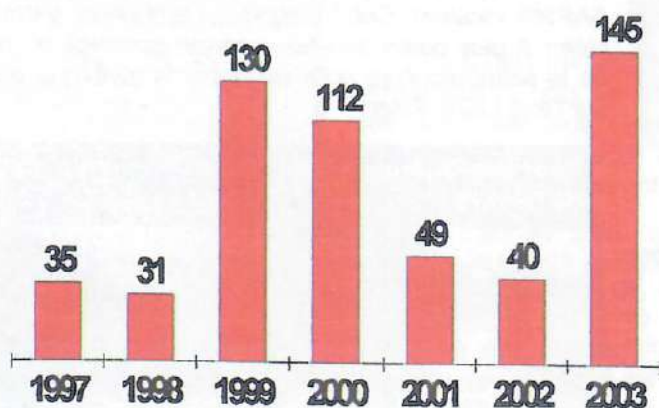
DEPOSE D'OEUF POTENTIELS EN MILLIERS ESTIMATION D'APRES LES CLASSES D'AGES



MONTEE 2003 A VICHY % DES TAILLES



NOMBRE DE SAUMONS PASSES A POUTES



Domage ! Malgré la dépose d'œufs potentiels très importante en 2003, les hautes eaux de novembre et décembre ont rendues aléatoire la réussite du fraie pour la deuxième année consécutive.

Le nombre de saumons capturés cette année pour alimenter en géniteurs sauvages la salmoniculture de Chanteuges est de 103 (62 au printemps et 41 en automne) dont 45 femelles et 57 mâles.

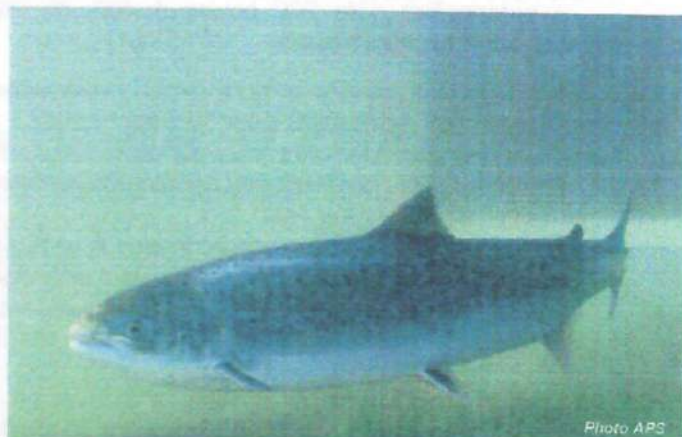


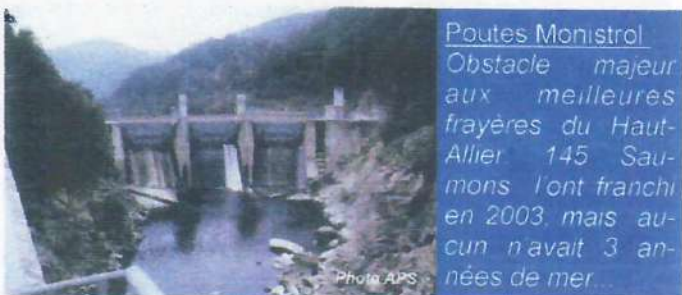
Photo APS

Un des 1238 saumons comptabilisés au passage à VICHY, avant de rejoindre les frayères du Haut Allier.

La majorité des saumons de la montaison 2003 mesurent entre 70 et 90 cm de longueur.

Cette population est le reflet du nombre important de saumons de deux étés de mer.

Les saumons d'un été de mer représentent environ 1 % de la montaison 2003. Cette faiblesse est elle liée à la pêche de la truite de mer en basse et moyenne Loire par les filets barrages ? Nous demandons depuis des années sa fermeture sur tout le bassin Loire-Allier sans résultat.



Poutes Monistrol
Obstacle majeur
aux meilleures
frayères du Haut-
Allier. 145 Sau-
mons l'ont franchi
en 2003, mais au-
cun n'avait 3 an-
nées de mer.

Nouveau record du nombre de saumons passés au dessus de POUTES (au 15 novembre 2003). Aucun saumon de 3 années de mer n'a franchi Poutes en 2003. Passage du nombre de smolts qui ont emprunté la glissière du barrage de Poutes ces cinq dernières années :

1999.....	13226
2000.....	14230
2001.....	2002
2002.....	24051
2003.....	18336

Les données présentées dans les graphiques ainsi que le nombre de smolts qui ont dévalé Poutes nous ont été aimablement communiqués par LOGRAMI, et ont été commentés par le comité de rédaction

Révision... et retour en force des nitrates !!!

D'après Le Canard Enchaîné le ministère de l'environnement préparerait un décret de déréglementation. Il s'agit d'une révision de la nomenclature des installations classées. Ce décret remontera les seuils du nombre de bêtes pour les exploitations soumises à :

- déclaration : de 50 bovins à 100, de 5000 à 10 000 pour les volailles
- autorisation : de 200 bovins à 400, de 20 000 à 30 000 pour les volailles.

S'il voit le jour, ce décret aura trois conséquences non négligeables, et dommageables pour l'environnement :

- une vertu amnistiante pour les agriculteurs en situation irrégulière, en Bretagne nombre de reportages ont montré de nombreux cas.
- le nombre d'exploitations soumises à la réglementation des « installations classées » va s'effondrer, or ce classement oblige les exploitants à observer des normes d'assainissement et les soumet à un minimum de contrôle.
- la possibilité pour un agriculteur d'ouvrir un élevage de 30 000 poulets ou 400 bovins, sans étude d'impact, sans enquête publique ni avis des municipalités.

Actuellement, plus de la moitié des nitrates présents dans de nombreux cours d'eaux proviennent de l'activité agricole, nous ne comprenons pas qu'un cabinet ministériel cède au lobby agricole face à l'intérêt général.



Blessures des saumons :

Les blessures graves constatées sur plusieurs saumons de la montée 2003 pourraient trouver leur origine dans le contact avec les matériaux disparates qui jonchent le fond de nos rivières et qui apparaissent çà et là en vestiges que notre société a abandonnés au gré des flots. Le pont de Régemortes à Moulins et le pont du Guétin au bec d'Allier en sont les témoins flagrants. Pieux, ferrailles etc. ... abondent sur le seuil des ouvrages comme des couperets prêts à trancher vif les saumons aventureux... Une intervention pour retirer tout cela nous paraît plus que judicieuse si on veut éviter de revoir passer des saumons atrocement estropiés dans les chambres de visualisation de VICHY



Chargement des incubateurs :

Comme tous les ans à pareille époque, l'APS a chargé les deux incubateurs à œufs de saumons qu'elle gère à Villeneuve d'Allier sur l'Arçon et à la Prade sur la Crouce.

Le 23 janvier 2004, issus de la salmoniculture de Chanteuges, 100 000 œufs de saumons ont été répartis sur les clayettes dans chacun des incubateurs (50 000 œufs par incubateur) par des membres du bureau. Les premiers alevins devraient voir le jour d'ici deux à trois semaines (en fonction de la température de l'eau), et rester dans les petits galets déposés au fond de la cuve de l'incubateur jusqu'à résorption de la vésicule vitelline. Après quoi toute la progéniture devrait rejoindre la rivière pour grandir (approximativement dans la deuxième quinzaine d'avril)

Sur ces 100 000 œufs « œillés » (on aperçoit l'œil de l'alevin à travers la membrane protectrice), de bonne qualité, environ 95 000 alevins rejoindront l'Allier. Actuellement, six incubateurs de terrain sont en service sur le Haut Allier : deux gérés par l'APS, et quatre par des AAPMA locales). Cette incubation artificielle vient compléter à plus petite échelle le travail accompli au niveau de la salmoniculture pour restaurer le mythique poisson sur l'axe Loire Allier.

Pont des Guetins à côté de Nevers Pont Régemortes à Moulins

